



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 78011

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes du monde associatif concernant le financement public de ses projets. En effet, d'importantes réductions de subvention sont venues frapper les associations de jeunesse et d'éducation populaire ; c'est ainsi que la ligue de l'enseignement a vu sa subvention diminuée de 7 % ; cette baisse se traduira évidemment par une réduction de l'activité de ces associations sur le terrain. Par ailleurs, le fonds permettant de former les bénévoles des associations locales (CDVA) se verrait également amputé, et il en irait de même pour les postes FONJEP. L'importance de l'activité du monde associatif et des associations de jeunesse et d'éducation populaire n'est plus à démontrer, en particulier par leur rôle social. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78011

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2005, page 10446